

DIAGNOSTIC en NORMALISATION

Un outil d'évaluation de la maturité normative de votre entreprise

Qu'est-ce que la normalisation ?

La normalisation est une activité VOLONTAIRE, axée sur le CONSENSUS et réalisée par les parties intéressées et pour elles-mêmes, dans un esprit d'ouverture et de transparence, au sein d'organismes de normalisation indépendants et reconnus, qui mène à l'adoption de normes dont le respect se fait sur une base volontaire.

[Source : Journal officiel des Communautés européennes 2000/C141/01]

Le diagnostic en normalisation, comment ça marche ?

Le diagnostic repose sur une démarche objective prenant en compte plusieurs aspects des normes et de la normalisation : la connaissance des normes, l'utilisation des normes, les ressources dédiées aux normes et à la normalisation, la participation à la normalisation, l'existence d'une politique normative.

A quoi sert le diagnostic en normalisation ?

Le diagnostic donne à l'entreprise une vision sur ses atouts dans le domaine des normes et de la normalisation. Il permet également de dégager des pistes d'actions et d'identifier les compétences internes à l'entreprise pour mettre en œuvre une culture normative.

Quelles sont les étapes du diagnostic en normalisation ?



DIAGNOSTIC : Obtenir un état des lieux complet de la situation de l'entreprise au regard de l'utilisation des normes et de son implication dans la normalisation

→ Durée ≈ 2 heures, sur site

ANALYSE : Déterminer le niveau de maturité normative, rédiger le rapport d'analyse et fixer un niveau de maturité « cible »

→ Durée ≈ 2 à 3 semaines

RESTITUTION ET REMISE DU RAPPORT D'ANALYSE : Remettre un document de travail proposant des services et des recommandations d'actions

→ Durée ≈ 1 heure, sur site

DIAGNOSTIC en NORMALISATION

Renforcez votre compétitivité grâce aux normes !

Qui est concerné par le diagnostic ?	Qui réalise le diagnostic ?	Comment se déroule le diagnostic ?
Toute entreprise, TPE, PME et grande entreprise, quel que soit son secteur d'activité, installée au Grand-Duché de Luxembourg	Un collaborateur de l'ILNAS ou de l'ANEC qui se rend dans les locaux de l'entreprise	Un entretien de courte durée, dans les locaux de l'entreprise

Le diagnostic, point de départ d'un panel de services

L'ILNAS propose de nombreux services à toute entreprise intéressée par les normes et la normalisation. Le diagnostic a pour but d'amorcer une démarche globale qui conduira l'entreprise à participer aux travaux de normalisation.

